



Hunt Institute for Botanical Documentation
5th Floor, Hunt Library
Carnegie Mellon University
4909 Frew Street
Pittsburgh, PA 15213-3890
Contact: Archives
Telephone: 412-268-2434
Email: huntinst@andrew.cmu.edu
Web site: www.huntbotanical.org

The Hunt Institute is committed to making its collections accessible for research. We are pleased to offer this digitized version of an item from our Archives.

Usage guidelines

We have provided this low-resolution, digitized version for research purposes. To inquire about publishing any images from this item, please contact the Institute.

About the Institute

The Hunt Institute for Botanical Documentation, a research division of Carnegie Mellon University, specializes in the history of botany and all aspects of plant science and serves the international scientific community through research and documentation. To this end, the Institute acquires and maintains authoritative collections of books, plant images, manuscripts, portraits and data files, and provides publications and other modes of information service. The Institute meets the reference needs of botanists, biologists, historians, conservationists, librarians, bibliographers and the public at large, especially those concerned with any aspect of the North American flora.

Hunt Institute was dedicated in 1961 as the Rachel McMasters Miller Hunt Botanical Library, an international center for bibliographical research and service in the interests of botany and horticulture, as well as a center for the study of all aspects of the history of the plant sciences. By 1971 the Library's activities had so diversified that the name was changed to Hunt Institute for Botanical Documentation. Growth in collections and research projects led to the establishment of four programmatic departments: Archives, Art, Bibliography and the Library.

Conclusions du rapporteur de la commission militaire, à l'égard
du citoyen hutor ^{néanmoins} d'autre ^{fois} jeune qui a eu lieu le
7 Nivôse, au nom de la république, une & indivisible

Le citoyen hutor ^{néanmoins}, en fait doute convenant, d'être l'auteur du citoyen
Dubief, d'avoir fait connaître, son affaire projet, dans les cantons de Termesgrande, et des
cascades, mais, ne peut-il pas être considéré comme un homme faible, qui s'en
laisse égarer, par les inductions, insinuations, et conseils perfides, du citoyen Dubief, en
quit être même par d'autres; puisque sur l'observation, qui lui fut faite, lors de
son premier interrogatoire, au gouvernement, qu'il était bien étrange, qu'il se fût laissé
persuader, par le C^m Dubief, de mettre à exécution un projet, qui avait causé, aussi,
extravagant, que criminel, il dit, en présence, du C^m gouverneur général en cette du
C^m le moine, et en la note, qu'il y avait sans doute d'autres personnes, qui
partageraient le projet du C^m Dubief, mais qu'il n'avait point de preuves à fournir
contre elles, en raison, ne fait t'elles pas assez fortes, pour lui avoir fait
crainte, pour sa liberté, avec d'autant plus de facilité, qu'il pouvait entendre souvent
des propos allarmants, répétés brutalement, dans le public, même par des individus
d'opinion différentes qui auraient dû être plus circonspéctés, en supposant qu'un tel
intérêt les attaché; fait concevoir, une espérance chimérique, qu'ils devraient exécuter,
dans le plus profond silence.

Cependant, nous considérons, le dit hutor ^{néanmoins} coupable, et criminel,
en conséquence, nous concluons à ce qu'il soit condamné, à la peine de mort.

Collationné conforme à l'original
Romain B. Boyer Normo